

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20211118-03-DE
Date de télétransmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 18 novembre 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	34	34 + 7 pouvoirs

Date de convocation
10 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIS, Béatrice BOCHNAK, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK, Magali CLEMENT-DILLMANN, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : Laetitia ASCHBACHER par Ludovic LEGGERI, Pascal BARTOSIK par Thierry BECKER, Céline GEOFFROY par Francis MAUGRAS, William GRAFF par Sylvie GAMEL, Jean-Jacques MAXANT par Catherine LESAINE, Jocelyne PANO par Pierre JULIEN, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Budget annexe restauration 2021 – décision modificative n°1

N° de délibération : 3

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
34	41	41	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Un ajustement des crédits alloués sur le budget annexe restauration vous est proposé. Il consiste en une augmentation des dépenses et des recettes de fonctionnement à hauteur de 31 488.8 € :

Les principales augmentations concernent :

- Augmentation de 10 127.5 € des dépenses affectées à la cuisine centrale, consistant en des ajustements de crédits sur les dépenses courantes : fluides et locations de camion pour livraison.
- Augmentation de 66 170.00 € des dépenses affectées au service des offices, dont 16 170.00 € de transport et 50 000 € de dépenses de personnel (mises à disposition et association)
- Ajustement des crédits affectés aux créances admises en non-valeurs à hauteur de -500 €.

Les ajustements en réduction de dépenses ou recettes supplémentaires sont :

- Ajustement des recettes de ventes de repas affectées à la cuisine centrale à hauteur de 200 000 € (sous-estimation du fait de la crise sanitaire) et subventionnement CAF à hauteur de 3 689 €.
- Baisse des dépenses d'alimentation du restauration inter-entreprises à hauteur de 16 297.5 € et baisse des recettes commerciales du RIE à hauteur de 204 189 € (décalage de réouverture et fréquentation plus basse).

Afin d'améliorer la qualité comptable il est proposé la création de comptes de dépenses et de recettes exceptionnelles pour des d'apurements de rattachements à hauteur de 31 488.80 € en dépenses et de 12 440.46 € en recettes.

Ces ajustements nécessitent une modification du versement d'équilibre du budget principal vers le budget annexe de 19 048.34 €.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le Budget annexe restauration 2021 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	0.00 €	+ 31 488.80 €	+ 31 488.80 €
Recettes	0.00 €	+ 31 488.80 €	+ 31 488.80 €

Les éléments détaillés de cette modification budgétaire sont disponibles en annexe dans la maquette budgétaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRLIC